Délégation

de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

DEC110696DR13

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

 ${f Vu}$ la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 5059, intitulée Centre de bio-archéologie et d'écologie dont le directeur est M. Jean-Frédéric TERRAL ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à M. Laurent BREMOND, ML EPHE, Adjoint de direction, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses

attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la

décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent BREMOND, délégation est donnée

aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Chantal GAINE, TCE.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de

directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-

renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1er janvier 2011

Jean-Frédéric TERRAL

2